

Mr. Fraser, seconded by Mr. Hnatyshyn, by leave of the House, introduced Bill C-57, An Act to amend the Fisheries Improvement Loans Act, which was read the first time and ordered to be printed and, by unanimous consent, ordered for a second reading later this day.

The text of the Message and Recommendation of the Governor General pursuant to Standing Order 66(2) in relation to the foregoing Bill is as follows:

Her Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "An Act to amend the Fisheries Improvement Loans Act".

Mr. Wise, seconded by Mr. Hnatyshyn, by leave of the House, introduced Bill C-58, An Act to amend the Advance Payments for Crops Act, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The text of the Message and Recommendation of the Governor General pursuant to Standing Order 66(2) in relation to the foregoing Bill is as follows:

Her Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "An Act to amend the Advanced Payments for Crops Act".

Mr. Beatty, seconded by Mr. Hnatyshyn, by leave of the House, introduced Bill C-59, An Act respecting Customs, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The text of the Message and Recommendation of the Governor General pursuant to Standing Order 66(2) in relation to the foregoing Bill is as follows:

Her Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "An Act respecting Customs".

By unanimous consent, the Order being read for the second reading and reference to a Committee of the Whole of Bill C-57, An Act to amend the Fisheries Improvement Loans Act;

Mr. Fraser, seconded by Mr. Hnatyshyn, moved,—That the Bill be now read a second time and referred to a Committee of the Whole.

After debate thereon, the question being put on the motion, it was agreed to.

Accordingly, the Bill was read the second time, considered in a Committee of the Whole, reported without amendment and concurred in at the report stage.

M. Fraser, appuyé par M. Hnatyshyn dépose, avec la permission de la Chambre, le projet de loi C-57, Loi modifiant la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et, du consentement unanime, la deuxième lecture en est fixée à plus tard aujourd'hui.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé conformément à l'article 66(2) du Règlement, au sujet du projet de loi précité, se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi modifiant la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche».

M. Wise, appuyé par M. Hnatyshyn, dépose, avec la permission de la Chambre, le projet de loi C-58, Loi modifiant la Loi sur le paiement anticipé des récoltes, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé conformément à l'article 66(2) du Règlement, au sujet du projet de loi précité, se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi modifiant la Loi sur le paiement anticipé des récoltes».

M. Beatty, appuyé par M. Hnatyshyn, dépose, avec la permission de la Chambre, le projet de loi C-59, Loi concernant les douanes, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé conformément à l'article 66(2) du Règlement, au sujet du projet de loi précité, se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi concernant les douanes».

Du consentement unanime, il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi à un Comité plénier du projet de loi C-57, Loi modifiant la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche.

M. Fraser, appuyé par M. Hnatyshyn, propose,—Que ce projet de loi soit maintenant lu une deuxième et déféré à un Comité plénier.

Après débat, cette motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ce projet de loi est lu une deuxième fois, étudié en Comité plénier, rapporté sans amendement et agréé à l'étape du rapport.